

## Mineurs non-accompagnés : l'URIOPSS des Pays de la Loire porte 3 propositions concrètes

L'URIOPSS a rassemblé lundi 27 novembre après-midi à Laval une centaine d'acteurs institutionnels et associatifs de la région autour de la restitution par Mme E. Doineau, sénatrice de Mayenne et vice-présidente de la commission des affaires sociales du Sénat, du rapport d'information « *Mineurs non accompagnés : répondre à l'urgence qui s'installe* », qu'elle a réalisé avec le sénateur Jean-Pierre Godefroy (paru fin juin 2017).

Un an et demi après sa journée régionale sur ce sujet (à Angers en mai 2016), l'URIOPSS Pays de la Loire relance par cette rencontre une dynamique partenariale pour aborder la situation des mineurs non-accompagnés au travers des constats et propositions de ce rapport et identifier des pistes d'actions locales à mettre en œuvre.

### • Nos trois propositions concrètes :

- 1) Favoriser au niveau départemental des **lieux de concertation** pour :
  - Renforcer le dialogue entre le Conseil Département, l'Etat, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les magistrats, le défenseur des droits, des associations concernées par l'accueil et l'accompagnement des mineurs non-accompagnés (au-delà des associations gestionnaires de dispositifs) et des personnes ressources (ex : sociologue)
  - Partager collectivement des constats sur la situation locale, évaluer les réponses apportées
  - Formuler des propositions, suivre la mise en œuvre de pistes d'actions
- 2) Créer un **diplôme universitaire** sur l'accompagnement des mineurs non-accompagnés, à destination des professionnels, pour permettre l'acquisition de compétences spécifiques (interculturalité, géopolitique, droit...)
- 3) Réfléchir à un espace sur la région où puisse être exprimée et prise en compte **la parole des jeunes ayant connu un parcours migratoire**, afin qu'elle puisse participer à la co-construction des politiques publiques sur ce sujet.

### • Nos valeurs et préoccupations

**Nos positionnements associatifs demeurent fondés** sur des **valeurs fondamentales** de fraternité, d'hospitalité, de solidarité, de dignité et d'altérité, de bienveillance et de confiance, sur les **principes fondamentaux du droit international et des engagements de la France** (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) et notre **législation nationale** (loi du 14 mars 2016 sur la protection de l'enfant).

**Nous partageons les préoccupations** énoncées par plusieurs associations dans un communiqué de presse co-signé par l'URIOPSS à la suite des annonces gouvernementales du 20 octobre dernier, qui rejoignent celles de la défenseure des droits des enfants (rapport du 20 novembre). Nous sommes opposés à ce que **l'accueil, la mise à l'abri, l'évaluation ou l'accompagnement des Mineurs Non-Accompagnés soient organisés dans le cadre des politiques publiques liées à l'immigration**. Conformément à la Convention des Droits de l'Enfant, dont notre Etat est signataire, ils doivent être considérés comme des enfants avant d'être des étrangers, et, par conséquent, bénéficier d'un accompagnement éducatif dans le cadre de la protection de l'enfance. Cette préoccupation a été relayée par l'URIOPSS le 29 novembre dernier lors de son audition par la mission d'experts mandatée par le Premier Ministre et l'Assemblée des Départements de France, ainsi que dans le cadre du groupe de travail national « plan d'action Mineurs Non Accompagnés ».

### URIOPSS Pays de la Loire

Association Loi 1901, créée en 1948, l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Organisations Privées Sanitaires et Sociales) des Pays de la Loire regroupe et soutient dans leur développement les organismes sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés à but non lucratif de la région. Elle rassemble 251 organismes, assurant la gestion de plus de 750 établissements et services. Les adhérents de l'URIOPSS sont des personnes morales agissant dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse et de la famille, de l'insertion et de l'exclusion, de la santé, du travail social, des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.